



# Fédération Internationale de Judo

## ARBITRAGE

### *Nouvelles règles pour la période du 1/01/2010 au 31/12/2012*

#### Introduction

La F.I.J. souhaite défendre les valeurs fondamentales du judo.

Dans ce cadre elle s'est plus particulièrement attachée à garder et développer les atouts éducatifs physiques et mentaux du judo.

« Le judo est un système éducatif physique et mental ».

La FIJ d'autre part veut changer les règles d'arbitrage pendant la période de qualification Olympique. A ce titre elle a procédé aux expérimentations et a décidé de nouvelles règles pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les expérimentations ont été réalisées pendant les championnats du monde juniors 2009 à Paris et elles se sont poursuivies lors des compétitions FIJ suivantes : Grand Prix d'Abu Dhabi (U.A.E) les 20 et 21 novembre 2009 – Grand Prix de Qingdao (Chine) les 28 et 29 novembre 2009 – World Cup de Suwon (Corée) les 4 et 5 décembre 2009 et le Grand Slam de Tokyo (Japon) les 11,12 et 13 décembre 2009.

### Application stricte des règles d'arbitrage dans les domaines suivants

#### **INTERDIT** : Saisies de jambes en attaques directes et blocages:

Toutes les attaques directes avec saisies ou blocages à une ou deux mains ou avec le ou les bras en dessous de la ceinture sont interdites.

SANCTIONS : Première attaque : **HANSOKUMAKE**

Exemples:



**HANSOKUMAKE** =>



**HANSOKUMAKE** =>



**HANSOKUMAKE** =>



**HANSOKUMAKE** =>



**HANSOKUMAKE** =>

### **AUTORISE** : Saisies de jambes en enchainement de techniques

Les saisies de jambes, sont autorisées après une technique si celle-ci est réelle et bien différenciée dans le temps.

(Une technique réelle est une technique dont l'intention est de faire tomber. C'est le contraire d'une fausse attaque).

Les attaques en simultanées, ou quasi simultanées, avec prise de la ou les jambes sont interdites

Sanction : **HANSOKUMAKE**

Exemples :



### **AUTORISE** : Saisies de jambes en contre attaque

Les saisies de jambes, sont autorisées en contre attaque.

Ces contre attaques sont autorisées qu'en enchainement d'une technique largement engagée par l'adversaire. Principes de Go No Sen. (Attaque en contre). Sans un contact des corps la saisie de jambe(s) est interdite.

Exemples :



Contact des corps

### **EXEPTION** :

La saisie de la jambe est autorisée lorsque l'adversaire est en position de garde croisée.



## INTERDIT :

En position croisée le dégagement en passant la tête sous le bras puis en saisissant la jambe est interdit.

Sanction: **HANSOKUMAKE**



**HANSOKUMAKE** =>

## POSITION DEFENSIVE EXTREME



*Pour une meilleure compréhension des nouvelles règles, les arbitres lorsqu'ils donneront une sanction expliciteront celle-ci par un geste approprié.*

## Système d'arbitrage

Les combats sont arbitrés par un arbitre central assisté de deux (2) juges de coin.

Le système « Care » avec deux (2) caméras prenant les images vidéo du combat sous deux (2) angles de vue différents sera mis en place afin d'assister les arbitres.

La commission d'arbitrage supervise le contrôle et la direction du système « care ».

## Golden Score

Concernant la partie Golden Score du combat : l'intégralité du marquage du tableau d'arbitrage sera conservée pendant cette période, à l'exception du temps de combat.

A l'issue du Golden Score, et si aucun avantage n'a été marqué, l'arbitre donnera la décision sur la période du combat initial et celle du Golden Score.

## Action contre l'esprit du judo

Toute action contraire à l'esprit du judo peut être sanctionné par un **HANSOKUMAKE** direct, quelque soit le moment du combat.



## PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DES REGLES D'ARBITRAGE

---

De nouvelles règles d'arbitrage viennent d'être décidées par la Fédération Internationale de Judo et seront applicables au niveau international au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ces changements, en particulier l'interdiction des ramassements de jambes, favorisent une pratique plus pure du judo en compétition tel que nous avons pu l'apprécier lors des championnats du monde junior.

Sur proposition de la Commission Nationale d'Arbitrage, le comité directeur a validé la mise en application de ce règlement **à l'exception du travail en bordure<sup>(1)</sup>**, à titre expérimental par la FFJUDO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, pour toutes les compétitions à partir de la catégorie des cadets/cadettes.

Cette expérimentation sera validée à l'assemblée générale fédérale du 28 mars 2010.

### <sup>(1)</sup> Précision sur le **Travail en bordure**

**Sera appliqué sur les championnats 1<sup>ère</sup> division, cadets, juniors, seniors à titre expérimental** (référence règlement Français) selon la décision du Comité Directeur Fédéral du 19 Décembre 2009

En Ne-waza, osaekomi annoncé en bordure, dans le cas où les deux combattants sortent de la surface de combat, (les deux combattants se trouvant à l'extérieur toujours en osaekomi) l'osaekomi n'est pas interrompu par l'arbitre : **PAS DE MATTE**.

Cette proposition conforte une attitude positive du judo.



## Adaptation transitoire du règlement d'arbitrage Français au règlement d'arbitrage International jusqu'à l'Assemblée Générale FFJDA 2010

---

### Préambule :

Ces nouvelles règles doivent être perçues comme une évolution fondamentale pour le judo.

C'est une démarche positive qui doit accompagner les séances d'information et de formation sur ces nouvelles règles.

Les séances d'informations et de formations doivent être précises et ouvertes à tous les publics.

Ce document, pour une meilleure compréhension, doit être accompagné de la fiche explicative des modifications du règlement de la FIJ.

### 1 - Gestion des pénalités

Le premier avertissement est gratuit pour toutes les fautes légères, « non combativité » comprise.

Ce premier avertissement doit être donné rapidement, dès la faute constatée.

### 2 - Saisie en dessous de la ceinture

Cette règle correspond à l'application qui est faite en minimes.

Le nouveau règlement s'applique à partir de la catégorie cadet/te avec une application **transitoire d'adaptation au niveau départemental et régional jusqu'à AG fédérale 2010.**

#### Application d'adaptation, département/région

Sur une première saisie, non conforme, en dessous de la ceinture :

- **ne pas laisser l'action se développer, interrompre par Matte,**
- **explication de la faute au combattant puis reprise du combat.**

Dans le cas de récurrence sanctionner par Hansokumake.

Dans ce cas de Hansokumake sur saisie en dessous de la ceinture le combattant peut continuer la compétition si il est repêché.

**Pour les autres niveaux de compétitions, appliquer le règlement FIJ.**

### 3 - Gestion du golden score (avantage décisif)

Application du Golden Score de 3 minutes pour les catégories Seniors, de 2 minutes pour les catégories Cadets, Juniors.

Le marquage du tableau est conservé.

Décision sur l'ensemble des 2 parties du combat en cas d'égalité à la fin du Golden Score.

Pas de Golden Score pour les minimes et benjamins.

Pas de golden score sur les animations de grades (tournois des grades, etc)

### 4 - Position défensive exagérée

Ne pas laisser s'installer cette position, réagir rapidement.

Appliquer le règlement, sanctionner par Shido le ou les combattants.

### 5 - Osaekomi

YUKO de 15" à 19"

WAZA-ARI de 20" à 24"

IPPON à 25"

## 6 - Judogi

Judogi blanc et bleu pour les championnats 1<sup>ères</sup> division.

Judogi blanc avec ceinture rouge pour toutes les autres compétitions.

## 7 - Système « Care »

Application Système care à l'étude pour le niveau national

Ne pas appliquer le système care aux autres niveaux, remplacer dans la mesure du possible les caméras par des juges.

## 8 - Action contre l'esprit du judo

Toute action contraire à l'esprit du judo peut être sanctionné par un **Hansokumake** direct, quelque soit le moment du combat.

### Exemple :

Se jeter délibérément au sol, empêcher son adversaire de porter une attaque notamment en fin de combat, fuite en fin de combat.....

Dans ce cas de hansokumake, le combattant ne peut pas continuer la compétition si il est repêché.

## 9 - Accompagnant

La règle concernant l'accompagnant est conservée dans son intégralité.

## 10 - Sortie de tapis en Ne-Waza

La règle est conservée :

En cas d'Osaekomi annoncé en bordure, si les deux combattants sortent de la surface de combat alors que l'immobilisation tient toujours, l'Osaekomi n'est pas interrompu par l'arbitre : **PAS DE MATTE, laisser l'action se dérouler.**

## 11 - Précision

Au niveau des championnats 1<sup>ère</sup> division (individuel et par équipes), le règlement d'arbitrage FIJ est strictement appliqué.

Jean-Louis JUAN

Responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage

Jean-Claude SENAUD

Directeur Technique National